

Imprimer

Réinitialiser

Réf : F16028.03

Direction du développement durable
des territoires (DDDT)
Centre administratif de la province Sud
(CAPS)
Artillerie - 6, route des Artifices
Baie de la Moselle
BP L1, 98849 Nouméa cedex

Tél. 20 34 00 - Fax 20 30 06
3dt.contact@province-sud.nc

FORMULAIRE DE DECLARATION DE MISE EN SERVICE D'INSTALLATIONS CLASSEES

(Article 415-7 du code de l'environnement de la province Sud)

ATTENTION

Formulaire à déposer ou à envoyer par courrier en deux (2) exemplaires
à l'attention de la présidente de l'Assemblée de province.
Direction du développement durable des territoires
Service des Installations Classées, des Impacts Environnementaux et des Déchets (SICIED)
Centre administratif de la province Sud
Pour tout renseignement, contacter le SICIED
Tél : 20 34 00 Courriel : 3dt.contact@province-sud.nc

* **L'EXPLOITANT** (indiquer la dénomination) Ballande SAS
déclare avoir mis en service la ou les **INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**
suivantes : Station d'épuration des eaux résiduaires domestiques ou assimilées.

* **NUMERO D'ARRETE D'AUTORISATION, D'AUTORISATION SIMPLIFIEE OU DE RECEPISSE DE DECLARATION DE OU
DES ACTIVITES CONCERNEES :**
N°30515-2018/3-REP/DENV * du (jj/mm/aaaa) 10/12/2018

* **DATE DE MISE EN SERVICE :** (jj/mm/aaaa) 23 mars 2020

LOCALISATION DE OU DES INSTALLATIONS

* Commune : Nouméa
* Adresse : 63 rue Forest
* Coordonnées du centre de l'installation (RGNC 91-93, projection Lambert NC) :
X : 446420 Y : 217292

* Fait à Nouméa, le (jj/mm/aaaa) 08/08/2023
* Par (Nom – Prénom du signataire) : M.Sébastien TRUFFIER-BLANC
* Qualité du signataire : Président de Ballande SAS
* Signature :

Insérer une signature

Toute déclaration fautive ou mensongère est passible des peines prévues par l'article 441-7 du code pénal (un an d'emprisonnement et 1 789 900 F d'amende)

*Champs obligatoires

Envoyer